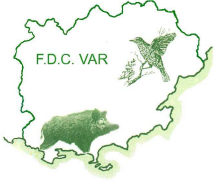


FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU VAR

7 Boulevard Gabriel Péri - 83300 DRAGUIGNAN

☎ : 04.98.10.23.10 – 📠 : 04.94.68.10.47

fede.chasseur.var@wanadoo.fr www.fdc83.com



Le **GUICHET UNIQUE** est opérationnel.

Si vous souhaitez renouveler votre validation du permis de chasser pour la campagne 2010-2011, vous voudrez bien compléter et nous renvoyer le bon de commande ci-joint.

Dès réception de votre dossier, la Fédération traitera votre demande et vous transmettra votre document de validation dans les délais les plus brefs (10 jours maximum).

Pour un traitement rapide de votre dossier et afin de vous assurer une réception dans les meilleurs délais de vos documents, nous vous remercions de nous renvoyer le plus tôt possible votre demande de validation dûment complétée et signée accompagnée de votre règlement.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE ET RENVOYE.

D'autre part, ne vous déplacez pas au siège de notre Fédération, l'affluence des chasseurs pourrait perturber le traitement des dossiers.

EN AUCUNE MANIÈRE, VOUS NE POURREZ OBTENIR VOTRE PERMIS LE JOUR-MEME.

SI VOUS CHASSEZ LA BECASSE DANS LE VAR, VOUS TROUVEREZ LE CARNET DE PRELEVEMENT BECASSE AUPRES DE VOTRE SOCIETE DE CHASSE VAROISE OU VOUS POUVEZ LE RECEVOIR EN NOUS ADRESSANT, LORS DE VOTRE DEMANDE DE RENOUELEMENT DE VALIDATION, UNE ENVELOPPE AFFRANCHIE AU TARIF EN VIGUEUR A VOTRE NOM ET ADRESSE.

En vous souhaitant une bonne saison cynégétique 2010-2011, nous vous prions de recevoir, Cher Chasseur, l'assurance de notre profond dévouement.

LE PRESIDENT
Marc MEISSEL

ETAPE 1 - VÉRIFIEZ ET/OU COMPLETEZ VOS COORDONNEES PRE-IMPRIMEES

CADRE B - VOS NOM, PRENOM ET ADRESSE

Si elles sont erronées, vous devez les compléter ou les modifier dans le CADRE F.

ETAPE 2 - VÉRIFIER VOS REFERENCES PERMIS DE CHASSER et la DATE DE NAISSANCE CADRE C - REFERENCES PERMIS DE CHASSER ET DATE DE NAISSANCE

Si vos REFERENCES PERMIS DE CHASSER sont erronées ou absentes, vous devez les compléter ou les modifier dans le CADRE F.

Si votre DATE DE NAISSANCE est erronée ou absente, vous devez renseigner le champ « date de naissance » dans le CADRE C. **LA DATE DE NAISSANCE EST OBLIGATOIRE**

Si vous êtes MINEURS OU MAJEURS EN TUTELLE,

- indiquer votre DATE DE NAISSANCE (CADRE C)
- faites compléter et signer « L'AUTORISATION DE CHASSER ACCORDEE PAR » le père, mère ou tuteur (CADRE D).
Doivent figurer obligatoirement : le nom, le prénom et la signature (du père, mère ou tuteur).

Le TELEPHONE et L'ADRESSE MAIL sont facultatifs mais peut faciliter un contact en cas d'erreur sur le bon de commande plutôt qu'un retour de dossier systématique. RENSEIGNEMENTS FACULTATIFS (CADRE E).

ETAPE 3 - PRECISEZ LA NATURE DE VOTRE VALIDATION

Vérifiez la « NATURE DE LA VALIDATION DEMANDEE » (CADRE H) que la Fédération vous propose.
Elle doit correspondre à celle désirée pour la saison 2010-2011.

Si elle ne correspond pas à votre souhait pour cette saison,
rayez la proposition (CADRE H) et remplissez le tableau au verso du bon de commande (CADRE I).

Il faut alors préciser le type de validation souhaitée en cochant la case correspondante de votre choix.

- ♦ Validation départementale avec ou sans timbre grand gibier Var
- ♦ Validation nationale avec ou sans timbre national grand gibier.
- ♦ Validation bi-départementale avec petit et/ou grand gibier. Inscrire obligatoirement le numéro du 2^{ème} département.
- ♦ et éventuellement l'option assurance responsabilité civile individuelle chasse.
- ♦ Pour d'autres validations, s'adresser directement au service « guichet unique » à la Fédération ☎ 04.98.10.23.10

OPTION ASSURANCE Responsabilité Civile individuelle chasse MACIFILIA (CADRE H) - 18 €

C'est une option. Vous n'avez aucune obligation en la matière. C'est un service supplémentaire proposé au chasseur.
C'est un contrat minimum obligatoire responsabilité civile pour l'exercice de la chasse proposé par la MACIFILIA.

- Si vous ne souhaitez pas souscrire cette assurance RC MACIFILIA, cochez la case « SANS ASSURANCE PROPOSEE »
- Si vous souhaitez souscrire cette assurance RC MACIFILIA, cochez la case « AVEC ASSURANCE PROPOSEE »

Votre attestation d'assurance chasse sera directement envoyée avec votre volet de validation

ETAPE 4 - SIGNEZ IMPERATIVEMENT VOTRE BON DE COMMANDE (CADRE G)

L'ABSENCE DE SIGNATURE ENTRAINERA UN REJET DU DOSSIER

ETAPE 5 - ÉTABLISSEZ VOTRE RÈGLEMENT (CHEQUE OU MANDAT CASH UNIQUEMENT)

à l'ordre du « Régisseur de recettes FDC83 »

ETAPE 6 - ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (bon de commande complété et signé avec votre règlement)

F.D.C.83 - Guichet Unique - 7 boulevard Gabriel Péri - 83300 DRAGUIGNAN

ATTENTION ! TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE
NE VOUS DEPLACEZ PAS AU SIEGE DE LA FEDERATION, AUCUNE VALIDATION N'Y SERA DELIVREE

POUR COMPLETER LE TABLEAU DES VALIDATIONS (CADRE I)
SI LA VALIDATION PROPOSEE DANS LE CADRE H NE CORRESPOND PAS A VOTRE SOUHAIT

		SANS ASSURANCE	AVEC ASSURANCE
VALIDATION DEPARTEMENTALE			
CAS 1	Pour chasser DANS LE VAR, LE PETIT GIBIER	114.37 €	132.37 €
CAS 2	Pour chasser DANS LE VAR, LE PETIT ET LE GRAND GIBIER	149.37 €	167.37 €
VALIDATION NATIONALE			
CAS 3	Pour chasser DANS TOUTE LA FRANCE, LE PETIT GIBIER UNIQUEMENT	313.15 €	331.15 €
CAS 4	Pour chasser DANS TOUTE LA FRANCE, LE PETIT ET LE GRAND GIBIER Y COMPRIS DANS LE VAR	385.15 €	403.15 €
VALIDATION BI-DEPARTEMENTALE			

Pour les départements voisins, vous disposez (page suivante) d'une liste des prix des timbres des départements voisins pour compléter le tableau.

Pour les autres départements, contacter la Fédération au 04.98.10.23.10.

CAS 5 Pour chasser UNIQUEMENT LE PETIT GIBIER DANS LE VAR ET DANS UN AUTRE DEPARTEMENT

Pour ce faire, compléter :

- la case **-PETIT GIBIER 2EME DEPARTEMENT-**

Pour inscrire le prix, se reporter au tableau des prix
+ Préciser le numéro du 2ème département choisi

CAS 6 Plusieurs cas :

❶ Pour chasser LE PETIT ET LE GRAND GIBIER, DANS LE VAR ET DANS UN AUTRE DEPARTEMENT

Pour ce faire, compléter :

- la case **-GRAND GIBIER 83-**

→ Inscrire 35 €

- la case **-PETIT GIBIER 2EME DEPARTEMENT-**

} Pour inscrire le prix, se reporter au tableau des tarifs

- la case **-GRAND GIBIER 2EME DEPARTEMENT-**

} + Préciser impérativement le N° du 2ème département

❷ Pour chasser LE PETIT ET LE GRAND GIBIER DANS LE VAR, ET UNIQUEMENT LE PETIT GIBIER DANS UN AUTRE DEPARTEMENT

Pour ce faire, compléter :

- la case **-GRAND GIBIER 83-**

→ Inscrire 35 €

- la case **-PETIT GIBIER 2EME DEPARTEMENT-**

→ Pour inscrire le prix, se reporter au tableau des tarifs

+ Préciser impérativement le N° du 2ème département

❸ Pour chasser UNIQUEMENT LE PETIT GIBIER DANS LE VAR, ET LE PETIT ET LE GRAND GIBIER DANS UN AUTRE DEPARTEMENT

Pour ce faire, compléter :

- la case **-PETIT GIBIER 2EME DEPARTEMENT-**

} Pour inscrire le prix, se reporter au tableau des tarifs

- la **-GRAND GIBIER 2EME DEPARTEMENT-**

} + Préciser impérativement le N° du 2ème département

IMPORTANT : Dans certains départements, le timbre Grand Gibier peut être remplacé par un timbre spécifique (timbre départemental sanglier, chevreuil, sanglier/chevreuil).

Dans ce cas, le montant de ce timbre spécifique doit figurer dans la colonne **AUTRE TIMBRE** du tableau.

TABLEAU DES PRIX DES TIMBRES DES DEPARTEMENTS VOISINS

Numéro du Département	DEPARTEMENT	PETIT GIBIER	GRAND GIBIER	TIMBRE DEP. SANGLIER
04	ALPES DE HAUTE PROVENCE	72	32	
05	HAUTES ALPES	77	12	
06	ALPES MARITIMES	75	32	
13	BOUCHES DU RHONE	60	25	
2A	CORSE DU SUD	64	-	
2B	HAUTE CORSE	55	-	
30	GARD	66	22	
34	HERAULT	63	-	22
48	LOZERE	76	-	14
84	VAUCLUSE	66	30	

CASE OPTION ASSURANCE Responsabilité civile individuelle chasse 18 €

Elle n'est à cocher que si vous souhaitez souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile chasse auprès de la MACIFILIA. C'est l'assurance responsabilité civile chasse obligatoire. C'est un contrat minimum.

Ce contrat garantit, dans les conditions minimales fixées en application de l'article L223-13 du nouveau code rural, la responsabilité civile du chasseur en raison des accidents corporels occasionnés par tout acte de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles et les chiens dont il a la garde.

Pour toute demande d'extension (*dommages aux chiens, individuelle accident, vol et dégradation d'une arme de chasse...*), contacter directement la MACIFILIA au n° Cristal ☎ 09 69 39 49 38

RAPPEL : L'assurance responsabilité chasse est obligatoire pour la validation de votre permis, le chasseur a l'obligation de présenter son attestation à toute réquisition.

POUR OBTENIR LE TOTAL DE VOTRE VALIDATION, il vous appartiendra d'additionner :

- TOUS LES MONTANTS DE PRIX (montants déjà imprimés et montants que vous avez inscrits).
- LES TAXES ET REDEVANCES (figurant sur la même ligne)
- L'OPTION ASSURANCE CHASSE éventuellement (18 €)